

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES
DU 20 JANVIER 2009
TENUE AU BUFFET LE CRYSTAL DE MIDI A 14:00H**

Étaient présents : MM. François-Xavier Morin,
Peer-Éric Moldvar,
Roger Gervais,
Bruno Villeneuve,
Claude Blache,
Daniel Blanchette
Sylvain St-Amour
Gilles Meunier
Amahl Hazelton
Mihai Razvan Pecingina
Jean-Pierre Riendeau
Jacques Simard

Mmes Brigitte Baril
Francine Armand

Me André Cordeau

1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES

Le président remercie les membres présents.

M. Morin présente l'objectif et l'ordre du jour de la rencontre, soit l'adoption de nouveaux règlements généraux afin de se conformer à la loi québécoise sur les compagnies. Le conseil d'administration a déjà donné son aval à cette nouvelle proposition de règlements mis à jour lors de la réunion du C.A. du 3 décembre dernier.

M. Morin présente Me André Cordeau de la firme d'avocats Lamarre Linteau & Montcalm de Montréal qui a effectué cette mise à jour.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Armand, membre du C.A. responsable du Recrutement confirme que les 14 membres présents sont en règle, et que la vérification a été faite sur les listes.

Monsieur Morin mentionne que le Quorum est atteint, et que l'on peut procéder à l'assemblée.

3. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Me André Cordeau est proposé à titre de président d'assemblée
Proposé par François-Xavier Morin
Secondé par Bruno Villeneuve

Mme Francine Armand est proposée à titre de secrétaire d'assemblée
Proposé par François-Xavier Morin
Secondé par Roger Gervais

4. ADOPTION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX:

Me Cordeau mentionne que la charte actuelle demeure identique, les objectifs demeurant inchangés. Seuls les règlements généraux seront l'objet d'un vote aujourd'hui.

Le document des règlements généraux ayant été posté aux membres préalablement, Me Cordeau demande s'il y a des questions.

Les membres n'ont pas de questions.

L'adoption des règlements généraux est proposée par François-Xavier Morin, secondé par Peer-Éric Moldvar.

Les quatorze (14) membres ont voté et les règlements généraux sont adoptés à l'unanimité.

5. ADOPTION DES AMENDEMENTS À LA CHARTE

Me Cordeau mentionne qu'il n'y a pas de vote concernant des amendements à la charte, celle-ci étant maintenue telle quelle.

Me Cordeau mentionne qu'il procédera à la mise à jour du Livre des Minutes: la charte demeurant inchangée, et les nouveaux règlements généraux y seront insérés. Les comptes-rendus des prochaines réunions du C.A. devront y être consignés à compter d'aujourd'hui. Me Cordeau ira rencontrer la secrétaire, Mme Lise Miron, afin de remettre le Livre et donner les instructions pour la tenue subséquente de celui-ci.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par François-Xavier Morin de lever l'assemblée.
M. Roger Gervais seconde.

Préparé par:

FRANCINE ARMAND
Secrétaire d'assemblée
Le 22 janvier 2009

CC Mme Lise Miron